



# Combiné Londres / Paris

**GROUPE LONDON**

**Circuit regroupé de 10 jours / 8 nuits**

**Du 01 au 11 août 2026**

**LONDRES - PARIS**

Londres, la capitale du Royaume-Uni, est une métropole mondiale de premier plan, reconnue pour son rôle majeur dans la finance, la culture et la politique. Située sur la rives de la Tamise dans le sud-est de l'Angleterre, elle est une ville d'une richesse historique et d'un dynamisme contemporain exceptionnels.



Version du 1er octobre 2025

**transcontinents.com**



# Combiné Londres / Paris

**GROUPE LONDON**

**Circuit regroupé de 10 jours / 8 nuits**

**Du 01 au 11 août 2026**

**LONDRES - PARIS**



## Votre programme

### Samedi 1er août - REUNION / MAURICE / LONDRES

Rendez-vous à l'aéroport Roland Garros. Formalités d'enregistrement et envol pour l'île Maurice. Transit et continuation vers Londres. **Dîner** et nuit à bord.

### Dimanche 2 août - LONDRES

A votre arrivée à l'aéroport de Londres, accueil et départ pour un tour panoramique de la ville avec votre chauffeur anglophone : le Palais de Buckingham, Piccadilly Circus, la Cathédrale Saint Paul, la Tour de Londres, Tower Bridge, Big Ben, Westminster Bridge...**Déjeuner** dans un restaurant local. A partir de 15 h, installation à votre hôtel pour 4 nuits. Reste de la journée et dîner libres. Nuit à votre hôtel.

### Lundi 3 août - LONDRES

**Petit déjeuner.** Départ avec votre guide francophone vers le Green Park et St James Park autour de Buckingham. Continuation vers le palais de Buckingham pour assister à la Relève de la garde. **Déjeuner** dans un restaurant local. Dans l'après-midi, visite du Palais de Kensington : résidence londonienne officielle du duc et de la duchesse de Cambridge (William et Kate). Retour à l'hôtel. Reste de la journée et dîner libres. Nuit à votre hôtel.

*(NB : les guides n'ont pas le droit de guider à l'intérieur, il vous donnera des explications à l'extérieur.)*

### Mardi 4 août - LONDRES

**Petit déjeuner.** Journée et repas libres. Nuit à votre hôtel.

### Mercredi 5 août - LONDRES

**Petit déjeuner.** Départ avec votre guide francophone pour la visite du château de Windsor, résidence préférée de la reine Elisabeth II et de la chapelle St George. **Déjeuner** dans un restaurant local. Continuation pour la visite du château (extérieur). Reste de l'après midi libre pour découvrir la ville. Retour à l'hôtel. Dîner libre. Nuit à votre hôtel.





# Combiné Londres / Paris

**GROUPE LONDON**

**Circuit regroupé de 10 jours / 8 nuits**

**Du 01 au 11 août 2026**

**LONDRES - PARIS**



## **Jeudi 6 août - LONDRES / PARIS**

**Petit déjeuner.** Libération de votre chambre et transfert avec un chauffeur local vers la gare St Pancras. Formalités d'embarquement et départ en Eurostar vers la Gare du Nord à Paris. A votre arrivée, transfert vers votre hôtel. Déjeuner libre. A partir de 15 h, installation à votre hôtel pour 4 nuits. Reste la journée et dîner libres. Nuit à votre hôtel.

## **Vendredi 7 août - PARIS**

**Petit déjeuner.** Journée et repas libres. Nuit à votre hôtel.

*Suggestion : Transfert pour le Parc Disneyland Paris. Journée et déjeuner libres au sein du parc d'attractions. Vous partirez à la découverte de 5 univers à thèmes remplis de spectacles et d'attractions à couper le souffle, plongeant petits et grands entre rêve et imaginaire. (sans guide - voir tarif)*

## **Samedi 8 août - PARIS**

**Petit déjeuner.** Journée et repas libres. Nuit à votre hôtel.

## **Dimanche 9 août - PARIS**

**Petit déjeuner.** Journée et repas libres. Nuit à votre hôtel

## **Lundi 10 août - PARIS / MAURICE**

**Petit déjeuner.** Libération de votre chambre. Matinée et déjeuner libres. En début d'après-midi, transfert avec un chauffeur en direction de l'aéroport de Paris Charles de Gaulle. Formalités d'enregistrement et envol pour Maurice. **Dîner** et nuit à bord.

## **Mardi 11 août - MAURICE / REUNION**

**Petit déjeuner** à bord. Transit et envol pour la Réunion. Fin de nos services.





# Combiné Londres / Paris

**GROUPE LONDON**

**Circuit regroupé de 10 jours / 8 nuits**

**Du 01 au 11 août 2026**

**LONDRES - PARIS**

**PRIX PAR PERSONNE EN EUROS sur la base minimum de 15 adultes :**

Base	Adulte en chambre Double	Adulte en chambre Simple	Enfant dans la chambre de 2 adultes (min. et maxi. 1)	Enfant en chambre séparée (min. et maxi. 2)
15 adultes	<b>2 989 €* </b>	<b>3 615 €* </b>	<b>2 759 €* </b>	<b>2 979 €* </b>

Enfant = 3 à 11 ans inclus

\* Tarifs sous réserve de disponibilité des tarifs et des chambres au moment de la réservation.  
L'obtention de chambres communicantes et de repas spéciaux n'est jamais garantie.

## Excursion en option

**Prix par personne en euros - supplément à régler au moment de la réservation**

Base	Par adulte	Par enfant - 12 ans
Le 07 août : transfert à Disneyland Paris + ticket d'entrée 1 jour / 1 parc (sans guide)	<b>155 €* </b>	<b>99 €* </b>

\* Sous réserve de disponibilité des tarifs au moment de la réservation.  
Non remboursables.



Pensez à adhérer à notre programme de fidélité avec notre partenaire exclusif **MonCommerçant.re** et bénéficiez de remises sur vos voyages !  
Renseignements auprès de votre conseiller voyages.



Votre carte de fidélité sera créditée de **80€** par adulte sur la base d'une chambre double (hors option) sous réserve de modification  
A faire valoir sur votre prochain achat (voir conditions auprès de votre conseiller voyages)

Annexe au contrat n° .....

Signature du client



# Combiné Londres / Paris

**GROUPE LONDON**

**Circuit regroupé de 10 jours / 8 nuits**

**Du 01 au 11 août 2026**

**LONDRES - PARIS**



## **NOTRE FORFAIT COMPREND :**

- Le billet d'avion REUNION / MAURICE / LONDRES / MAURICE / REUNION en classe économique sur la compagnie aérienne Air Mauritius (taxes d'aéroport incluses et modifiables sans préavis) ;
- Le billet de train EUROSTAR LONDRES ST PANCRAS / PARIS GARE DU NORD en seconde classe.
- L'hébergement dans les hôtels type 3\* normes locales ;
- Le service d'un guide francophone les 03/08 et 05/08 (sauf pendant les temps libres), l'ordre des visites peut être modifié ou inversé sans préavis ;
- Les transferts mentionnés avec un chauffeur local ;
- Les repas (hors boissons) mentionnés en gras dans le programme ;
- Les excursions et visites mentionnées au programme. L'ordre peut être inversé et modifié sans préavis ;
- Le service d'un accompagnateur de Transcontinents à partir de 15 adultes.
- Notre assurance multirisque Assurever (60 € - contrat N° 8925). Toutefois, si les voyageurs le souhaitent, ils peuvent y renoncer, nous la déduisons du montant total de la facture, notre garantie se limitant ainsi à notre Responsabilité Civile Professionnelle.

## **NOTRE FORFAIT NE COMPREND PAS :**

- Les frais de **ETA** ;
- Les boissons aux repas ;
- Les repas mentionnés comme libres au programme ;
- Le port des bagages ;
- Les dépenses à caractère personnel (blanchisserie, mini bar, téléphone, etc.) ;
- Les pourboires éventuels aux chauffeurs et aux guides ;
- Les éventuelles hausses de carburant ;
- Les excursions en option,
- Tout ce qui n'est pas mentionné sous la rubrique « notre forfait comprend ».



Signature du client



# Combiné Londres / Paris

**GROUPE LONDON**

**Circuit regroupé de 10 jours / 8 nuits**

**Du 01 au 11 août 2026**

**LONDRES - PARIS**



## **FORMALITES (pour les ressortissants français) :**

Avant de voyager, il convient de s'assurer, sous peine de se voir refuser systématiquement l'entrée dans le pays par la police de l'immigration :

- que le passeport soit valide.
- que le passeport ne soit pas déchiré, abîmé et ne comporte aucune anomalie particulière.

Depuis le 2 avril 2025, à défaut d'être titulaire d'un visa ou de bénéficier du statut de résident permanent (settled status) ou temporaire (pre-settled status), les citoyens français doivent obtenir une Autorisation électronique de voyage (ETA) pour se rendre au Royaume-Uni.

Cette autorisation, similaire à des dispositifs existants dans d'autres pays, coûte 16 £ et sera valable pour plusieurs séjours au Royaume-Uni, d'une durée maximale de 6 mois par voyage, pendant deux ans, ou jusqu'à l'expiration du passeport du titulaire. Il est possible de demander cette autorisation sur le site du gouvernement britannique ou par le biais d'une application dédiée (« UK ETA »).

En cas de transit par un aéroport britannique, l'ETA est nécessaire seulement en cas de passage par les contrôles frontaliers. Il est recommandé de le vérifier directement auprès de la compagnie aérienne.

Pour plus d'informations, veuillez consulter directement la section du site du gouvernement britannique dédiée à ce dispositif : Pour un séjour d'une durée maximale de 3 mois (tourisme, voyage d'affaires, visite privée ou familiale), le détenteur d'un passeport français doit être en possession d'une autorisation électronique de voyage (**eVisitor**). La demande s'effectue en ligne, au moins 2 semaines avant le voyage : <https://immi.homeaffairs.gov.au/visas/getting-a-visa/visa-listing/evisitor-651>.

<https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/conseils-aux-voyageurs/conseils-par-pays-destination/royaume-uni>

## **FORMALITES DOUANIERES :**

« Dans le cadre d'un voyage à l'étranger, nous vous informons que le mineur résidant en France et voyageant sans être accompagné par un titulaire de l'autorité parentale, doit être muni du formulaire d'autorisation de sortie de territoire : CERFA n°15646\*01 à télécharger :

[https://www.formulaires.service-public.fr/gf/cerfa\\_15646.do](https://www.formulaires.service-public.fr/gf/cerfa_15646.do) ».

## **INFORMATION :**

Il est fortement conseillé de prendre connaissance de la situation du pays que vous allez visiter en consultant le site internet du Ministère des Affaires Etrangères à l'adresse suivante :

<http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/conseils-aux-voyageurs/>



# Combiné Londres / Paris

**GROUPE LONDON**

**Circuit regroupé de 10 jours / 8 nuits**

**Du 01 au 11 août 2026**

**LONDRES - PARIS**

## **PROGRAMME :**

Pour des raisons techniques, l'ordre des excursions peut être inversé sans préavis. En raison des aléas toujours possibles, les voyageurs sont avertis que les fêtes tant civiles que religieuses, les grèves, les manifestations dans les pays visités sont susceptibles d'entraîner des modifications du programme, mais ne pourront prétendre à aucun dédommagement dans la mesure où celles-ci échappent à la maîtrise effective de l'Agence de Voyages et/ou de ses fournisseurs.

## **SANTE :**

Consultez votre médecin traitant. Il appartient au client de signaler à l'agence de voyages tout problème de santé nécessitant un suivi ou une assistance particulière pendant le voyage.

Aucune vaccination n'est obligatoire mais certaines vaccinations sont recommandées.

## **CONDITIONS D'ANNULATION ET DE MODIFICATION DE LA PARTIE TERRESTRE :**

Toute modification de nom ou de prénom entraîne une pénalité de 50 € par personne. Le passager qui annule, qui ne se présente pas en temps utile au départ ou bien abandonne le voyage en cours de route pour quelque raison que ce soit n'a droit à aucun remboursement et doit payer le prix dans sa totalité. En cas d'annulation, l'Agence applique aux voyageurs les pénalités ci-après :

**Annulation à plus de 30 jours avant le départ : 30% du montant du voyage.**

**Annulation de 30 à 21 jours avant le départ : 50% du montant du voyage.**

**Annulation de 20 à 8 jours avant le départ : 75% du montant du voyage.**

**Annulation de 7 jours du départ jusqu'au départ : 100% du montant du voyage.**

**Montant de l'assurance est non remboursable.**

**Billets d'avion non remboursables non modifiables.**

**Billet de train non remboursable non modifiable.**

**Ticket d'entrée pour le parc Disneyland Paris non remboursable.**

Dans tous les cas le défaut d'enregistrement, pour quelque cause que ce soit, même de force majeure, est considéré comme une annulation le jour du départ. Toutes modifications, quelles qu'elles soient, souhaitées par le voyageur dans le programme, et, a fortiori, toute annulation du présent Contrat, doivent être signifiées à l'Organisateur du Voyage, par lettre Recommandée avec demande d'Avis de Réception.

## **DROIT D'UTILISATION DES PHOTOS**

Notre proposition montre certaines photos, fournies par nos partenaires ou directement issues d'Internet et dont l'appartenance n'est pas toujours définie. Si vous disposez de la propriété de ces photos, et que vous ne souhaitez pas autoriser leur libre utilisation, nous vous remercions de bien vouloir nous contacter par téléphone ou email. Nous nous engageons à les retirer de nos propositions sur justificatifs, à la première demande et dans les meilleurs délais

Annexe au contrat n° .....

Signature du client



SIÈGE SOCIAL  
RÉSIDENCE DU BARACHOIS  
3, rue Mât du Pavillon, B.P.142  
97463 SAINT-DENIS CEDEX  
Tél. : 02 62 94 28 00  
adev@transcontinents.com  
www.transcontinents.com

SOCIÉTÉ  
PAR ACTIONS SIMPLIFIÉE  
Rcs Saint-Denis B310836549  
Code APE : 7911 Z  
SIREN : 310 836 549  
SIRET : 310 83654900017  
Immatriculation : IM974110003

Assurée pour sa responsabilité Civile Professionnelle par HISCOX,  
19 rue Louis le Grand, 75002 PARIS  
Garantie par le GROUPAMA Assurance-Crédit,  
8-10 rue d'Astorg, 78008 PARIS



## Descriptif du voyage Forfait touristique

Devis n°GIRLONDON01AUG26-CZ

PRODUCTION AGENCE

### Organisateur / Détaillant

**Organisateur détaillant :** TRANSCONTINENTS VOYAGES

Adresse : 3 rue Mât du Pavillon, B.P. 142 - 97463 - Saint-Denis Cedex

Téléphone : 0262 94 28 00 - Email : adev@transcontinents.com

**Intitulé du voyage :** Groupe London

**Nature de la prestation :** Circuit regroupé

**Destination :** Londres

**Itinéraire :** Londres - Paris

**Périodes - Dates et nombre de nuitées :** Du 01 au 11 août 2026 - 8 nuits (hors transport).

Circuit en demande. Sous réserve de disponibilité.

### Transports

#### Air :

- Vols réguliers (selon plan de vols ci-dessous, à ce jour, sous réserve de disponibilité lors de la réservation)
- Vols non connus à ce jour
- Vols non domiciliés chez Transcontinents Voyages
- Voir plan de vols ci-joint
- Hors vols

Le 01 août - REUNION / MAURICE : Départ à 17 h 25 - Arrivée à 18 h 15

Le 01 août - MAURICE / LONDRES : Départ à 21 h 30 - Arrivée à 6 h 50 le lendemain

Le 10 août - PARIS / MAURICE : Départ à 16 h 20 - Arrivée à 5 h 35 le lendemain

Le 11 août - MAURICE / REUNION : Départ à 8 h 35 - Arrivée à 9 h 25

Toutes les réservations de vols ont été effectuées sur Air Mauritius en classe économique.

En temps utile avant le début de votre voyage, vous recevrez les documents nécessaires à l'accomplissement de votre voyage (vouchers/bons d'échange, billets d'avion) et les informations sur l'heure prévue de départ, l'heure limite d'enregistrement pour le transport aérien, et les heures prévues des escales, des correspondances et de votre arrivée.

Annexe au contrat n°.....

Signature du client



SIÈGE SOCIAL  
RÉSIDENCE DU BARACHOIS  
3, rue Mât du Pavillon, B.P.142  
97463 SAINT-DENIS CEDEX  
Tél. : 02 62 94 28 00  
adev@transcontinents.com  
www.transcontinents.com

SOCIÉTÉ  
PAR ACTIONS SIMPLIFIÉE  
Rcs Saint-Denis B310836549  
Code APE : 7911 Z  
SIREN : 310 836 549  
SIRET : 310 83654900017  
Immatriculation : IM974110003

Assurée pour sa responsabilité Civile Professionnelle par HISCOX,  
19 rue Louis le Grand, 75002 PARIS  
Garantie par le GROUPAMA Assurance-Crédit,  
8-10 rue d'Astorg, 78008 PARIS



## Descriptif de l'hébergement

Le programme ci-avant (page 1 à 7)

Taxes de séjour non comprises à régler sur place.

Les repas inclus au circuit sont mentionnés dans le programme ci-dessus (page 1 à 7).

## Observations

Besoin(s) particulier(s) des voyageurs : .....

Personnes à mobilité réduite : le circuit n'est pas adapté aux personnes à mobilité réduite.

## Formalités Sanitaires - Police

### Vaccins et traitements médicaux :

Consultez votre médecin traitant. Il appartient au client de signaler à l'agence de voyages tout problème de santé nécessitant un suivi ou une assistance particulière pendant le voyage.

Aucune vaccination n'est obligatoire mais certaines vaccinations sont recommandées.

### Liens de référence :

<https://www.pasteur.fr/fr>

<https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/conseils-aux-voyageurs/>

### Franchissement des frontières :

Avant de voyager, il convient de s'assurer, sous peine de se voir refuser systématiquement l'entrée dans le pays par la police de l'immigration :

- que le passeport soit valide.
- que le passeport ne soit pas déchiré, abîmé et ne comporte aucune anomalie particulière.

Depuis le 2 avril 2025, à défaut d'être titulaire d'un visa ou de bénéficier du statut de résident permanent (settled status) ou temporaire (pre-settled status), les citoyens français doivent obtenir une Autorisation électronique de voyage (ETA) pour se rendre au Royaume-Uni.

Cette autorisation, similaire à des dispositifs existants dans d'autres pays, coûte 16 £ et sera valable pour plusieurs séjours au Royaume-Uni, d'une durée maximale de 6 mois par voyage, pendant deux ans, ou jusqu'à l'expiration du passeport du titulaire. Il est possible de demander cette autorisation sur le site du gouvernement britannique ou par le biais d'une application dédiée (« UK ETA »).

En cas de transit par un aéroport britannique, l'ETA est nécessaire seulement en cas de passage par les contrôles frontaliers. Il est recommandé de le vérifier directement auprès de la compagnie aérienne.

Pour plus d'informations, veuillez consulter directement la section du site du gouvernement britannique dédiée à ce dispositif : Pour un séjour d'une durée maximale de 3 mois (tourisme, voyage d'affaires, visite privée ou familiale), le détenteur d'un passeport français doit être en possession d'une autorisation électronique de voyage (**eVisitor**). La demande s'effectue en ligne, au moins 2 semaines avant le voyage : <https://immi.homeaffairs.gov.au/visas/getting-a-visa/visa-listing/evisitor-651>.

<https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/conseils-aux-voyageurs/conseils-par-pays-destination/royaume-uni>



SIÈGE SOCIAL  
RÉSIDENCE DU BARACHOIS  
3, rue Mât du Pavillon, B.P.142  
97463 SAINT-DENIS CEDEX  
Tél. : 02 62 94 28 00  
adev@transcontinents.com  
www.transcontinents.com

SOCIÉTÉ  
PAR ACTIONS SIMPLIFIÉE  
Rcs Saint-Denis B310836549  
Code APE : 7911 Z  
SIREN : 310 836 549  
SIRET : 310 83654900017  
Immatriculation : IM974110003

Assurée pour sa responsabilité Civile Professionnelle par HISCOX,  
19 rue Louis le Grand, 75002 PARIS  
Garantie par le GROUPAMA Assurance-Crédit,  
8-10 rue d'Astorg, 78008 PARIS

### **Formalités douanières :**

A compter du 15 janvier 2017, l'autorisation de sortie de territoire est nécessaire pour tout mineur voyageant sans l'un de ses parents (titulaire de l'autorité parentale) : CERFA n°15646\*01 à télécharger : [https://www.formulaires.service-public.fr/gf/cerfa\\_15646.do](https://www.formulaires.service-public.fr/gf/cerfa_15646.do).

Pour éviter tout désagrément pendant votre voyage hors de France, il est impératif de privilégier l'utilisation de pièces d'identité officielles en cours de validité. Dans le cas contraire, l'agence ne pourrait être tenue comme responsable en cas de refus d'entrée sur le territoire par les autorités locales.

Il est impératif que chaque participant soit muni d'une pièce d'identité conforme. Il appartient au client de vérifier la validité des documents en sa possession, et de s'assurer d'être en conformité avec les formalités douanières administratives et sanitaires du pays d'origine et de destination. En cas de non-respect à ces formalités, l'agence ne serait en être tenu pour responsable. Les frais afférents seront dès lors à votre entière charge.

Il appartient au client de vérifier que les noms et prénoms figurant sur les documents de voyage (réservations, titres de transport, bons d'échange....) correspondent exactement à ceux des pièces d'identité utilisée pour le séjour.

### **Assurances**

La souscription d'une assurance Multirisque est facultative et vous permettra d'obtenir le remboursement des frais de résolution de votre contrat de voyage et d'être pris en charge en cas d'incident, accident ou décès des voyageurs, après déclaration et étude par l'assureur en fonction et adéquation avec les garanties souscrites.

Si vous n'êtes pas déjà couvert par une assurance personnelle, nous vous conseillons de consulter les garanties proposées par Assurever.

\* Assurance Assurever : 60 € par personne  
N° de police : 8925

### **Conditions de règlement**

Acompte à verser le jour de la commande : 30%

Solde à régler 30 jours avant le départ : 70%

Important : Faute de règlement du solde 30 jours avant le départ, le contrat que vous signerez sera résolu de plein droit de votre fait, sans remboursement des acomptes versés.



SIÈGE SOCIAL  
RÉSIDENCE DU BARACHOIS  
3, rue Mât du Pavillon, B.P.142  
97463 SAINT-DENIS CEDEX  
Tél. : 02 62 94 28 00  
adev@transcontinents.com  
www.transcontinents.com

SOCIÉTÉ  
PAR ACTIONS SIMPLIFIÉE  
Rcs Saint-Denis B310836549  
Code APE : 7911 Z  
SIREN : 310 836 549  
SIRET : 310 83654900017  
Immatriculation : IM974110003

Assurée pour sa responsabilité Civile Professionnelle par HISCOX,  
19 rue Louis le Grand, 75002 PARIS  
Garantie par le GROUPAMA Assurance-Crédit,  
8-10 rue d'Astorg, 78008 PARIS



### Révision du prix (à la hausse ou à la baisse)

Devise : EUR

Le prix du transport de passagers résultant du coût du carburant ou d'autres sources d'énergie, du niveau des taxes ou redevances sur les services de voyage compris dans le contrat, imposées par un tiers y compris les taxes touristiques, d'atterrissage ou d'embarquement et de débarquement ; peuvent varier à la hausse ou à la baisse. Toute variation vous sera communiquée au plus tard 20 jours avant le départ. Pour toute hausse supérieure à 8%, vous recevrez sur un support durable le détail de la variation du prix, ses conséquences sur le prix du forfait, le choix qui s'offre à vous d'accepter ou de refuser dans un délai raisonnable et les conséquences de l'absence de réponse.

### Résolution du contrat par le voyageur

#### Frais de résolution contractuels :

Toute modification de nom ou de prénom entraîne une pénalité de 50 € par personne. Le passager qui annule, qui ne se présente pas en temps utile au départ ou bien abandonne le voyage en cours de route pour quelque raison que ce soit n'a droit à aucun remboursement et doit payer le prix dans sa totalité. En cas d'annulation, l'Agence applique aux voyageurs les pénalités ci-après :

**Annulation à plus de 30 jours avant le départ : 30% du montant du voyage**

**Annulation de 30 à 21 jours avant le départ : 50% du montant du voyage**

**Annulation de 20 à 8 jours avant le départ : 75% du montant du voyage**

**Annulation de 7 jours du départ jusqu'au départ : 100% du montant du voyage**

**Montant de l'assurance est non remboursable**

**Billets d'avion non remboursables non modifiables**

**Billet de train non remboursable non modifiables**

**Ticket d'entrée pour le parc Disneyland Paris non remboursable**

Dans tous les cas le défaut d'enregistrement, pour quelque cause que ce soit, même de force majeure, est considéré comme une annulation le jour du départ. Toutes modifications, quelles qu'elles soient, souhaitées par le voyageur dans le programme, et, a fortiori, toute annulation du présent Contrat, doivent être signifiées à l'Organisateur du Voyage, par lettre Recommandée avec demande d'Avis de Réception.

**Important :** Le voyage peut être annulé par l'organisateur si un nombre de 15 participants adultes n'est pas inscrit 20 jours avant la date de départ.

Le formulaire standard correspondant à votre demande vous est communiqué en dernière page du présent descriptif.



Signature du client



SIÈGE SOCIAL  
RÉSIDENCE DU BARACHOIS  
3, rue Mât du Pavillon, B.P.142  
97463 SAINT-DENIS CEDEX  
Tél. : 02 62 94 28 00  
adev@transcontinents.com  
www.transcontinents.com

SOCIÉTÉ  
PAR ACTIONS SIMPLIFIÉE  
Rcs Saint-Denis B310836549  
Code APE : 7911 Z  
SIREN : 310 836 549  
SIRET : 310 83654900017  
Immatriculation : IM974110003

Assurée pour sa responsabilité Civile Professionnelle par HISCOX,  
19 rue Louis le Grand, 75002 PARIS  
Garantie par le GROUPAMA Assurance-Crédit,  
8-10 rue d'Astorg, 78008 PARIS



Je soussigné Nom....., Prénom....., agissant tant pour moi-même que pour le compte des autres personnes inscrites au présent descriptif, certifie avoir pris connaissance des informations précontractuelles relatives à mon voyage et du formulaire standard correspondant.

J'accepte la transmission des données présentes dans ce présent descriptif en vue de l'exécution des dites prestations et garantit avoir recueilli le consentement des autres voyageurs aux mêmes fins.

Conformément à la législation en vigueur, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, de suppression et de possibilité des données personnelles vous concernant et d'un droit d'opposition pour raison légitime à leur traitement. Pour exercer ces droits, vous devez adresser un courrier postal à l'adresse suivante : Transcontinents Réunion - 3 rue Mât de Pavillon - 97400 Saint-Denis ou un courrier électronique à [cnil@transcontinents.com](mailto:cnil@transcontinents.com)

Je certifie avoir communiqué à l'agence de voyages toutes les informations utiles au bon déroulement du circuit concernant les participants inscrits et moi-même, de sorte que celle-ci ne pourra être tenue pour responsable de tout désagrément survenant du fait d'une telle omission de ma part.

Fait à....., le ..... en 1 exemplaire.



Annexe au contrat n°.....

Signature du client



SIÈGE SOCIAL  
RÉSIDENCE DU BARACHOIS  
3, rue Mât du Pavillon, B.P.142  
97463 SAINT-DENIS CEDEX  
Tél. : 02 62 94 28 00  
adev@transcontinents.com  
www.transcontinents.com

SOCIÉTÉ  
PAR ACTIONS SIMPLIFIÉE  
Rcs Saint-Denis B310836549  
Code APE : 7911 Z  
SIREN : 310 836 549  
SIRET : 310 83654900017  
Immatriculation : IM974110003

Assurée pour sa responsabilité Civile Professionnelle par HISCOX,  
19 rue Louis le Grand, 75002 PARIS  
Garantie par le GROUPAMA Assurance-Crédit,  
8-10 rue d'Astorg, 78008 PARIS

## Partie B - Formulaire d'information standard pour des contrats de voyage à forfait dans des situations autres que celles couvertes par la partie A (vente en ligne). (1/2)

La combinaison de services de voyage qui vous est proposé est un forfait au sens de la directive (UE) 2015/2302 et l'article L.211-2 II du Code du Tourisme.

Vous bénéficiez donc de tous les droits octroyés par l'Union Européenne applicables aux forfaits, tels que transposés dans le Code du Tourisme. L'entreprise Transcontinents Réunion sera entièrement responsable de la bonne exécution du forfait dans son ensemble.

En outre, comme l'exige la loi, l'entreprise Transcontinents Réunion dispose d'une protection afin de rembourser vos paiements et, si le transport est compris dans le forfait, d'assurer votre rapatriement en cas où elle deviendrait insolvable.

Droits essentiels prévus par la directive (UE) 2015/2302 transposée dans le Code du Tourisme :

Les voyageurs recevront toutes les informations essentielles sur le forfait avant de conclure le contrat de voyage à forfait.

L'organisateur ainsi que le détaillant sont responsables de la bonne exécution de tous les services de voyage compris dans le contrat.

Les voyageurs recevront un numéro de téléphone d'urgence et les coordonnées d'un point de contact leur permettant de joindre l'organisateur ou le détaillant.

Les voyageurs peuvent céder leur forfait à une autre personne, moyennant un préavis raisonnable et éventuellement sous réserve de payer des frais supplémentaires.

Le prix du forfait ne peut être augmenté que si des coûts spécifiques augmentent (par exemple, les prix des carburants) et si cette possibilité est explicitement prévue dans le contrat, et ne peut en tout cas pas être modifié moins de 20 jours avant le début du forfait. Si la majoration de prix dépasse 8% du prix du forfait, le voyageur peut résoudre le contrat. Si l'organisateur se réserve le droit d'augmenter le prix, le voyageur a droit à une réduction de prix en cas de diminution des coûts correspondants.

Les voyageurs peuvent résoudre le contrat sans payer de frais de résolution et être intégralement remboursés des paiements effectués si l'un des éléments essentiels du forfait, autre que le prix, subit une modification importante. Si, avant le début du forfait, le professionnel responsable du forfait annule celui-ci, les voyageurs peuvent obtenir le remboursement et un dédommagement, s'il y a lieu.

Les voyageurs peuvent résoudre le contrat sans payer de frais de résolution avant le début du forfait en cas de circonstances exceptionnelles, par exemple s'il existe des problèmes graves pour la sécurité au lieu de destination qui sont susceptibles d'affecter le forfait.

En outre, les voyageurs peuvent, à tout moment avant le début du forfait, résoudre le contrat moyennant le paiement de frais de résolution appropriés et justifiables.



SIÈGE SOCIAL  
RÉSIDENCE DU BARACHOIS  
3, rue Mât du Pavillon, B.P.142  
97463 SAINT-DENIS CEDEX  
Tél. : 02 62 94 28 00  
adev@transcontinents.com  
www.transcontinents.com

SOCIÉTÉ  
PAR ACTIONS SIMPLIFIÉE  
Rcs Saint-Denis B310836549  
Code APE : 7911 Z  
SIREN : 310 836 549  
SIRET : 310 83654900017  
Immatriculation : IM974110003

Assurée pour sa responsabilité Civile Professionnelle par HISCOX,  
19 rue Louis le Grand, 75002 PARIS  
Garantie par le GROUPAMA Assurance-Crédit,  
8-10 rue d'Astorg, 78008 PARIS

## Partie B - Formulaire d'information standard pour des contrats de voyage à forfait dans des situations autres que celles couvertes par la partie A (vente en ligne). (2/2)

Si, après le début du forfait, des éléments importants de celui-ci ne peuvent pas être fournis comme prévu, d'autres prestations appropriées devront être proposées aux voyageurs, sans supplément de prix. Les voyageurs peuvent résoudre le contrat sans payer de frais de résolution lorsque les services ne sont pas exécutés conformément au contrat, que cela perturbe considérablement l'exécution du forfait et que l'organisateur ne remédie pas au problème.

Les voyageurs ont aussi droit à une réduction de prix et/ou à un dédommagement en cas d'inexécution ou de mauvaise exécution des services de voyage.

L'organisateur ou le détaillant doit apporter une aide au voyageur en cas de difficulté.

Si l'organisateur ou le détaillant devient insolvable, les montants versés seront remboursés. Si l'organisateur ou le détaillant devient insolvable après le début du forfait et si le transport est compris dans le forfait, le rapatriement des voyageurs est garanti. Transcontinents Réunion a souscrit une protection contre l'insolvabilité auprès de GROUPAMA Assurance-Crédit & Caution. Les voyageurs peuvent prendre contact avec cet organisme (8-10 rue d'Astorg - 75008 PARIS, téléphone : 01 44 56 77 77) si des services leur sont refusés en raison de l'insolvabilité de Transcontinents Réunion.

Site internet pour consulter la Directive (UE) 2015/2302 transposée au droit national :

[https://www.legifrance.gouv.fr/affichCodeArticle.do;jsessionid=B6B56671A51841699A8FB7B4B5EB08A2.tplg\\_fr21s\\_lidArticle=LEGIARTI000036242695&cidTexte=LEGITEXT000006074073&categorieLien=id&dateTexte=20180701](https://www.legifrance.gouv.fr/affichCodeArticle.do;jsessionid=B6B56671A51841699A8FB7B4B5EB08A2.tplg_fr21s_lidArticle=LEGIARTI000036242695&cidTexte=LEGITEXT000006074073&categorieLien=id&dateTexte=20180701)



Signature du client



SIÈGE SOCIAL  
RÉSIDENCE DU BARACHOIS  
3, rue Mât du Pavillon, B.P.142  
97463 SAINT-DENIS CEDEX  
Tél. : 02 62 94 28 00  
adev@transcontinents.com  
www.transcontinents.com

SOCIÉTÉ  
PAR ACTIONS SIMPLIFIÉE  
Rcs Saint-Denis B310836549  
Code APE : 7911 Z  
SIREN : 310 836 549  
SIRET : 310 83654900017  
Immatriculation : IM974110003

Assurée pour sa responsabilité Civile Professionnelle par HISCOX,  
19 rue Louis le Grand, 75002 PARIS  
Garantie par le GROUPAMA Assurance-Crédit,  
8-10 rue d'Astorg, 78008 PARIS



## Autorisation de droit à l'image

Je soussigné(e) NOM Prénom :  
et représentant NOM(S) Prénom(s) :

Conformément aux dispositions relatives au droit à l'image,

j'autorise

je refuse

que Transcontinents Réunion réalise des prises de vue photographiques, des vidéos ou des captations numériques lors de ce circuit qui aura lieu du 01 au 11 août 2026. Les images pourront être exploitées et utilisées directement par la structure sous toute forme et tous supports, pour un territoire illimité, sans limitation de durée, intégralement ou par extraits et notamment : presse, livre, supports numérique, exposition, publicité, projection publique, concours, site internet, réseaux sociaux. Le bénéficiaire de l'autorisation s'interdit expressément de procéder à une exploitation des photographies susceptible de porter atteinte à la vie privée ou à la réputation, et d'utiliser les photographies, vidéos ou captations numériques de la présente, dans tout support ou toute exploitation préjudiciable. Je reconnais être entièrement rempli de mes droits et je ne pourrai prétendre à aucune rémunération pour l'exploitation des droits visés aux présentes. Je garantis que ni moi, ni le cas échéant la personne que je représente, n'est lié par un contrat exclusif relatif à l'utilisation de mon image ou de mon nom. Pour tout litige né de l'interprétation ou de l'exécution des présentes, il est fait attribution expresse de juridiction aux tribunaux français.

Fait à \_\_\_\_\_, le \_\_\_\_\_ en 2 exemplaires.

Mention "Lu et approuvé"